

2023/.....

DELIBERATION N°362

AFFICHÉ
LE 18.104.2023

Parafe

OBJET : Attribution de subventions municipales 2023 aux associations et signatures de conventions pluriannuelles d'objectifs et de conventions de subventionnement avec Le Football Club Ozoir 77 (FCO), la VSOP et le Cinéma Pierre Brasseur.

Entendu l'exposé de Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au maire ;

Vu la délibération n°318/2022 relative aux avances 2023 aux associations ;

Vu l'avis de la Commission Finances-Budget

Considérant les projets initiés et conçus par les associations « FCO 77 », « VSOP » et Cinéma Pierre Brasseur de poursuivre leurs activités conformément à leur objet statutaire respectif et leur conformité aux objectifs d'intérêt public local que la commune poursuit au titre de la promotion de la culture, des arts, du sport et des loisirs ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE d'attribuer les subventions 2023 conformément à l'état joint.

AUTORISE Monsieur le maire, ou l'Adjoint délégué, à signer avec les associations « FCO77 », « VSOP » et « Cinéma Pierre Brasseur », les conventions ci-annexées précisant les conditions de mise en œuvre, pour une durée de 4 ans, de leurs actions et les modalités de leur contrôle et leur évaluation par la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 11 avril 2023

La secrétaire de séance,
Josyane MÊLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 11 avril 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.



2023/.....

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Parafe

Conseillers en exercice :	35
Présents :	24
Absents :	11
Pouvoirs :	11
Votants :	35
Convoqués le : 5 avril 2023	

CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois le 11 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTS : Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Chantal LAÏK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ, Madame Aline PALOMARES.

POUVOIRS DE : Madame Isabelle DUPUIT	à	Madame Françoise MILLET
Monsieur Jacques VERDIER	à	Monsieur Patrick SALMON
Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Chantal LAÏK	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA	à	Monsieur Jean-Claude DEBACKER
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Monsieur Paulo SALGADO LOPES
Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Monsieur Malek BENSAL
Madame Béatrice LAINÉ	à	Monsieur Jean-Pierre BARIANT
Madame Aline PALOMARES	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Il est à noter que Madame Chantal LAÏK est arrivée avant le vote de la délibération n°1 (Procès-verbal d'installation de nouveaux membres du conseil municipal)*

**Il est à noter que Madame Indira GOKOUL est arrivée avant le vote de la délibération n°2 (Remplacement de conseillers municipaux au sein des commissions municipales)*